



monusco

Assistance et sécurité des civils



Vaste programme pour la Brigade de l'Ituri

Interview exclusive avec Jean-Marie Bouaka



Sommaire



Une délégation de la CEEAC à Kinshasa pour s'inspirer du modèle de la Force de la MONUSCO

3 Nouvelles

Vers la mise en place d'une Force africaine de maintien de la paix

4 Reportage

Assistance et sécurité, vaste programme pour la Brigade de l'Ituri

5

Equipes conjointes de protection : signes de progrès dans l'Ituri

6

Politique

Katanga : difficile cohabitation des partis politiques et associations

7

Equateur : consolidation de la paix à Dongo après le conflit communautaire

8

Perspective

Kivu : la MONUSCO face au défi des violences sexuelles

9

Prévenir les violences sexuelles : des discours aux actes

10

Les Congolais jugent la prolongation du mandat de la MONUSCO

12

L'appui de la MONUSCO au processus électoral

Horizon

**Plus de
32 millions
d'électeurs pour
les scrutins
de novembre 2011**

Environ 32 millions d'électeurs congolais ont été enregistrés pour les élections générales (présidentielle et législatives) prévues pour le 28 novembre 2011, selon la liste provisoire de l'opération d'enrôlement publiée le 29 juillet 2011 par la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

Rappelons que la Commission électorale indépendante (CEI) avait enregistré, pendant les élections générales de 2006, un total de 25.712.552 d'électeurs.

Le 2 août 2011, la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo (MONUSCO) a félicité les acteurs politiques ainsi que la CENI pour avoir mené à terme l'opération de révision du fichier électoral et malgré les difficultés techniques et logistiques inhérentes à cette phase.

La MONUSCO réitère son appel à tous les acteurs du processus électoral à oeuvrer pour la tenue d'élections démocratiques, libres, transparentes et apaisées en RDC.

Lire aussi "L'appui de la MONUSCO au processus électoral dans la Résolution 1991 (2011)" en page 12

Directeur de l'Information Publique
George Ola-Davies

Rédacteur en Chef
Joseph Tshimanga

Edition coordonnée par
Toure Penangnini

Infographiste
Jésus Nzambi Sublime

Vers la mise en place d'une Force africaine de maintien de la paix

Une délégation de haut niveau de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) a séjourné à Kinshasa le 18 juillet 2011 pour une visite officielle de travail avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO), en vue de s'inspirer d'un modèle de la Force de maintien de la paix.

✍ Par Penangnini Toure



Photo MONUSCO/UMyriam Asmani

La délégation des membres de la CEEAC à Kinshasa

Composée d'une quinzaine de membres issus de ministères de pays représentant les Etats de la CEEAC, de l'Etat-major régional de la Force multinationale d'Afrique centrale (FOMAC), ainsi que du Réseau francophone de Recherche sur les Opérations de Paix (ROP) et du Centre Pearson pour le Maintien de la Paix, la délégation a fait le déplacement dans la capitale congolaise pour s'inspirer de l'exemple de la MONUSCO dans le cadre de la mise en place de la Force multinationale d'Afrique centrale (FOMAC). La délégation avait pour tâche

spécifique de réfléchir à l'élaboration du concept de la composante civile de cette force.

Affectée par des défis de tous genres, l'Afrique veut s'impliquer davantage dans la recherche des solutions aux questions cruciales de sécurité et de paix, gage de son développement. C'est dans ce cadre que l'Union Africaine (UA) s'emploie depuis quelques années à développer une Force de maintien de la paix à la dimension des Forces onusiennes à travers le monde. C'est ainsi que l'UA a approuvé en 2004 le concept d'une Force dénommée Force africaine

en Attente (FAA) dont l'objectif principal est de permettre à l'Organisation panafricaine d'intervenir promptement et efficacement en cas de conflit grave sur le continent.

La Force africaine en attente est constituée de cinq Forces régionales basées sur le découpage des cinq grands espaces économiques de l'Afrique, à savoir la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté économique d'Afrique de l'Est (EAC, sigle adopté de l'anglais), la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté de Développement d'Afrique australe (SADC, adopté de l'anglais), et les Pays du Maghreb.

Au cours de sa visite de cinq jours, la délégation a rencontré le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la RDC, Chef de la MONUSCO, Monsieur Roger Meece. Elle a eu des séances de travail avec toutes les sections substantives (civiles), à savoir les Affaires civiles, l'Etat de Droit, l'Electorale, les Affaires politiques, les Droits de l'Homme, la Protection des Enfants, Conduite et Discipline, la Sécurité, Genre, et l'Information publique. Les membres de la délégation ont également rencontré quelques autorités du pays avant de terminer leur séjour.

Assistance et sécurité des civils

Vaste programme pour la Brigade de l'Ituri

La Brigade de l'Ituri poursuit avec succès sa mission d'assistance et de sécurité des personnes et de leurs biens, malgré des difficultés rencontrées sur le terrain, dont le mauvais état des routes et la pénurie d'hélicoptères militaires qui impose d'importantes contraintes aux opérations. Reportage.

✂ Par Joseph Tshimanga

Composée de 3 600 hommes, dont trois bataillons de contingents majeurs, une compagnie de la force spéciale, deux compagnies de génie, un détachement d'hélicoptères, une compagnie de commandement et service ainsi qu'un détachement de police militaire, la Brigade de l'Ituri exerce les tâches suivantes : Assurer la protection des populations civiles locales et les propriétés de la MONUSCO.

Pour accomplir ces tâches, la Force de la MONUSCO/Ituri mène plusieurs activités, notamment l'escorte des agences humanitaires et autres Organisations non gouvernementale (ONG); l'accompagnement des fermiers dans leurs champs; les patrouilles conjointes avec les Forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et la Police nationale congolaise (PNC); la participation à la réforme du secteur de la sécurité par la formation dispensée aux FARDC.

Opérations militaires

Au-delà des escortes quotidiennes, la Brigade de l'Ituri a conduit quelques opérations spéciales pour assurer la protection des groupes vulnérables à travers des patrouilles diurnes et

nocturnes. Parmi ces opérations, *Ituri Umbrella* (Parapluie d'Ituri) ; *"Rudia Umbrella"* (Parapluie de retour), *"Eagle Eye"* (Œil de l'Aigle); *"Bokila ya Nkoyi"* (Chasse au léopard) ; et *"Mission Bamangana"* ont été des plus importantes. Elles ont eu des progrès limités mais encourageants.

Durant ces opérations menées pendant les mois de décembre 2010,

1553 patrouilles et 160 escortes. Le bataillon marocain (MORBAT) a assuré la protection dans 8 bases d'opération temporaires comprenant 46 villages; tandis que les forces spéciales guatémaltèques (GUASFOR) se sont déployées dans de nombreux autres bases et villages, en y apportant la protection et la sécurité à la population locale.

Les opérations dénommées Bamangana I et Bamangana II, lancées contre les groupes armés encore actifs dans certaines contrées de la Province Orientale ont restauré la confiance de la MONUSCO auprès de la population civile. Conduites respectivement du 2 au 9 mars 2011 et du 25 mars au 1er avril 2011 avec la participation de l'équipe technique conjointe de protection de la MONUSCO, elles ont permis à cette équipe d'effectuer une enquête sur les attaques armées de la LRA perpétrées contre les populations



L'opération Bokila ya Nkoyi (chasse au léopard) menée conjointement par le Bataillon bangladais et les FARDC le 28 février 2011 à Geti et à Araba, au sud du territoire d'Irumu dans l'Ituri

janvier, février et mars 2011, le contingent bangladais (BANBAT-1) a établi 10 bases d'opération temporaires dans 52 villages du district de l'Ituri, où il a effectué 707 patrouilles et 89 escortes. Le bataillon (BANBAT-2) a ouvert 7 bases d'opération temporaires dans 895 villages, fait

civiles de Bamangana et Banda dans le Bas-Uélé le 24 février 2011.

À l'issue de ces opérations, la présence de la MONUSCO a été renforcée dans ces zones, facilitant, une fois de plus l'accès humanitaire aux populations.

Équipes conjointes de protection : signes de progrès dans l'Ituri

La protection des civils demeure la priorité du mandat de la MONUSCO dans le district de l'Ituri, comme partout ailleurs dans les zones sorties du conflit de l'est de la République Démocratique du Congo.

✎ Par Joseph Tshimang

Dans l'est du pays, notamment dans l'Ituri, ce mandat repose sur l'application des meilleures pratiques et mesures de protection efficaces, comme l'utilisation d'équipes conjointes de protection, d'équipes mixtes d'investigation, de centres de surveillance et de conseillers pour la protection des femmes.

Ces équipes composées d'experts civils en matière des droits de l'homme, de protection de l'enfant, en affaires civiles et politiques ainsi que de la police ont pour objectif principal de renforcer la capacité des militaires et civils de la MONUSCO à protéger. Ceci amène les membres de ces équipes à : travailler avec les commandants militaires de la MONUSCO et les communautés locales afin de répondre aux besoins de protection et d'établir des plans de protection pour assurer la sécurité, la dignité et l'intégrité des civils; aider à établir des mécanismes de coordination entre les communautés et les autorités locales et la MONUSCO ainsi que des réseaux d'alerte précoce permettant à la MONUSCO d'accroître la communication avec les populations.

Progrès

Dans l'Ituri, depuis un an, de façon régulière, la section des affaires civiles de la MONUSCO coordonne toutes les activités des équipes conjointes de protection. Elle poursuit activement ses



Photo MONUSCO/Myriam Asmani

Des membres d'équipes de protection conjointes (ici en compagnie de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, Leila Zerrougui, et d'autres experts) formés par la section des affaires civiles en avril 2010

efforts, avec plusieurs initiatives visant à fournir une protection accrue contre les menaces imminentes des groupes armés résiduels, le Front de résistance patriotique de l'Ituri (FPRI) et le Front populaire pour la justice au Congo (FPJC). On compte parmi ces initiatives la mise en place des réseaux d'alerte au sein des communautés, l'utilisation des téléphones mobiles avec des numéros pré-enregistrés ainsi que des radios à haute fréquence.

La MONUSCO estime qu'elle a accompli quelques progrès considérables dans la stratégie de protection des civils. Elle a pu identifier les risques et réagir rapidement aux cas de violences et aux

menaces des groupes armés résiduels dans l'Ituri contre les populations civiles; appuyer et conseiller les militaires basés dans les zones sensibles du district, dont le sud d'Irumbu où vivent ces groupes armés. "Tous ces efforts (ndlr déployés dans l'ensemble des zones sortant du conflit à l'est de la RDC) n'entraîneront pas des résultats parfaits", avait souligné Roger Meece en février dernier devant le Conseil de sécurité à New York.

"Nous continuerons à examiner activement les opérations et initiatives afin de rester aussi efficaces que possible dans ce domaine prioritaire", avait souligné le chef de la MONUSCO.

Katanga: cohabitation difficile entre les partis politiques et associations

Dans la province du Katanga, l'évolution de la situation depuis l'annonce du calendrier du cycle électoral 2011-2013 par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) témoigne de la persistance de nombreux défis que doivent relever les autorités politiques et administratives, notamment le manque de dialogue entre les partis politiques tant de l'opposition que de la majorité présidentielle.

✎ Par Tahirou Diao

“Lors de sa tournée dans les territoires du Nord/Katanga (Kamina, Kabongo, Rukama, Luena...), au cours de la période allant du 24 au 29 mai 2011, l'honorable Antoine Kyungu wa Kumwanza, Président national de l'Union des Fédéralistes Nationalistes Congolais (UNAFEC) et Président de l'Assemblée provinciale du Katanga, a demandé à ses militants de se tenir prêts pour un assaut final contre ceux qui ne voteraient pas en faveur du Président Joseph Kabila à l'élection présidentielle prévue au 28 novembre 2011” a rapporté, dans un communiqué de presse, l'Association africaine de défense des Droits de l'homme (ASADHO).

“Avant cet incident, le 5 mai 2011, le Gouverneur Moise Katumbi Chapwe, Président de l'équipe Tout Puissant Mazembe Anglébert, avait, à Kolwezi, menacé, dans des termes injurieux et dénigrants, de retourner dans leurs milieux d'origine, suivant des méthodes différentes de celles utilisées en 1992, certains ressortissants des provinces, non nommées, accusés de vols répétés dans la

concession de l'entreprise minière Groupe Bazano”, a dénoncé l'ASADHO dans son communiqué parvenu à Radio Okapi le 17 juin 2011.

Le 15 juin 2011, en effet, un groupe

et télévision “Radio Télévision Lubumbashi Jua” (RTLJ) pour avoir critiqué le bilan du gouverneur Moise Katumbi dans une interview accordée à la RTBF.

Brandissant des calicots diffusant

des messages obscènes, des menaces de mort et scandant des chansons de guerre, ces manifestants ont cassé les vitres des bureaux de la chaîne RTLJ, incendié des véhicules qui s'y trouvaient, et emporté certains effets de valeur. L'incitation à la haine tribale par certains leaders politiques katangais ainsi que des actes de violence sont demeurés préoccupants pour la MONUSCO et la CENI. C'est ainsi que dans le cadre de son mandat, le Bureau de la MONUSCO/

Lubumbashi a organisé les 14 et 15 juillet 2011, conjointement avec la Commission électorale nationale indépendante (CENI), un colloque à l'intention des partis politiques, la société civile et les médias. Les participants ont été appelés au dialogue en perspective de la campagne électorale pour le déroulement apaisé des prochaines élections.



Un colloque réunissant des membres de partis politiques à Lubumbashi, les 14 et 15 juillet 2011

de personnes, identifiées comme appartenant aux supporters de l'équipe de Tout Puissant Mazembe, communément appelés “Cent pour cent” ont attaqué le domicile du Bâtonnier Jean Claude Muyambo Kyassa, Président National de la Solidarité Congolaise pour la Démocratie et le Développement (SCODE), qui abrite sa chaîne de radio

Equateur : consolidation de la paix à Dongo après le conflit communautaire

Avec l'appui de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo, la vie est redevenue normale à Dongo, dans le district du Sud Ubangi.

✍ Par Jean-Tobie Okala

Après une longue période de troubles entre les communautés Enyele et Monzaya, la ville de Dongo, dans le territoire de Kungu, district du Sud-Ubangui province de l'Equateur, a peu à peu retrouvé la paix.

Les 4 et 5 avril 2010, une centaine d'éléments armés d'un groupe d'insurgés Enyele a attaqué Mbandaka,

avait éclaté fin mars 2009 entre les deux communautés avec un groupe composé en majorité de jeunes gens qui, au départ, se disputait des ressources halieutiques. Les autorités estiment que les violences avaient fait au moins 270 morts. Près de 200.000 personnes avaient par ailleurs pris la fuite, selon le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU.



Escorte d'un convoi humanitaire par la MONUSCO à Dongo, Equateur

y compris la résidence du Gouverneur de province et l'aéroport. L'aéroport a été repris et l'ordre a été rétabli le 6 avril à l'issue d'opérations coordonnées des FARDC et de la MONUSCO. Un soldat de la paix de la MONUC et deux contractants civils associés à la MONUC ont été tués au cours de l'attaque.

Le conflit des Enyele et Monzaya

L'appui de la MONUSCO

L'appui de la MONUSCO aux Forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et à la Police nationale congolaise (PNC) pour mettre fin à ce conflit a été essentiellement logistique. La Mission a aidé à la réhabilitation des ponts détruits par les rebelles Enyele du Mouvement de

libération indépendante et alliés (MLIA), au transport des blessés dans les zones d'opérations vers les villes de Gemena, Mbandaka et Kinshasa; à la distribution des rations alimentaires, d'eau et du carburant.

"La MONUC ne s'est pas limitée à ne soutenir que les FARDC et la PNC, ou à réhabiliter les ponts ; elle a également et surtout offert un accompagnement aux acteurs humanitaires avec des escortes sécurisées qui nous ont permis d'accéder aux vulnérables. Ce qui a été inéluctablement un appui salutaire", reconnaît Francis Nakwafio, responsable provincial du Bureau de Coordination des Affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) à Dongo.

Dans le cadre de la pacification et de réconciliation des deux communautés Enyele et Monzaya, la MONUSCO a dû organiser cinq séminaires-ateliers en juin 2010 à Bozene, Bokonzi, Gemena, Enyele et Dongo. Il s'agissait de renforcer les capacités des acteurs étatiques et non-étatiques en médiation, négociation et résolution pacifique de conflits.

Ces ateliers furent d'importance capitale, car, comme l'eut déclaré le chef de Bureau de la MONUSCO/Equateur, *"sans la paix, il ne peut y avoir de développement possible"*. Pour Ould Mohamed Elhacen, *"de nombreux défis restent à relever ; il appartient aux Communautés de préserver cette paix retrouvée pour le bonheur de tous"*.

Kivu : la MONUSCO face au défi des violences sexuelles

Plusieurs problèmes continuent de faire obstacle aux efforts visant à instaurer une stabilité durable dans les provinces post conflit du Nord Kivu et du Sud Kivu, notamment l'insécurité causée par la présence de groupes armés ainsi que la persistance d'actes de violence sexuelle. Quelle est l'action de la MONUSCO pour relever ces défis ?

✉ Par Alexandre Essome et Joseph Tshimanga

L'intensification des violences sexuelles dans les Kivu est demeurée préoccupante pour la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO).

Un rapport, fondé sur des enquêtes menées par le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme en RDC publié le 22 juillet 2011, a établi que, du 31 décembre 2010 au 1er janvier 2011, dans les villages de Bushani et Kalambahiro, dans le

Nord-Kivu, au moins 46 femmes ont été victimes de violences sexuelles, y compris de viols.

Alors que l'enquête n'a pas déterminé avec certitude qui avait commis les agressions, des éléments des Forces armées congolaises ont été constamment désignés comme les auteurs présumés, indique ce rapport.

coordonner l'appui à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la violence sexuelle ou fondée sur le sexe, au titre de laquelle cinq programmes sont menés dans le district de l'Ituri et dans le Sud-Kivu, dans les domaines suivants: prévention et protection, lutte contre l'impunité, assistance multisectorielle, réforme du secteur de la sécurité, et la collecte de données et l'établissement de relevés. La MONUSCO a harmonisé les méthodes de collecte des données et de gestion de la base de données en compilant les informations sur les actes de violence sexuelle signalés à Kinshasa et dans le Nord- Kivu.

Au Nord Kivu, la chef de Bureau de la MONUSCO Goma, Mme Hiroute Guebre Sellasie, n'en n'était pas moins explicite en juillet 2011 lorsqu'elle épingla quelques actions positives de la province dont la Mission est partie prenante. Il s'agit des plaidoyers et sensibilisation des leaders d'opinion provinciaux menés en vue de mettre fin à l'impunité, la prise en charge psycho sociale- par différentes unités conjointes de la MONUSCO de lutte contre les viols et un appui aux institutions provinciales qui mènent cette lutte. Pour Madame Guebre Sellasie, il faut *"davantage de protection des victimes (ndlr: de violence sexuelle) quelle que soit la forme de la menace"*.



Des victimes de viol prises en charge psycho-sociale

Entre le 30 juillet au 2 août 2010 sur l'axe Kibua - Mpofi, dans le territoire de Walikale, au moins 387 personnes, dont 300 femmes, 23 hommes, 55 filles et 9 garçons, ont été violés par des éléments des FDLR (Forces démocratiques de libération du Rwanda) et des Mayi Mayi SHEKA, ainsi que des éléments résiduels du lieutenant-colonel Emmanuel Nsengyumwa.

Face à ces nouveaux défis enregistrés dans les deux provinces du Kivu, la MONUSCO a activement poursuivi des efforts, avec de nombreuses initiatives visant à lutter contre la violence sexuelle, particulièrement, et, de manière générale, à fournir une protection accrue contre les menaces imminentes.

La Mission a continué de

Relever les défis

Prévenir les violences sexuelles : des discours aux actes

Le Bureau conjoint des Nations Unies pour les Droits de l'Homme (BCNUDH) prône une stratégie interactive pour sensibiliser les leaders d'opinion aux questions de lutte contre les violences sexuelles.

Une interview exclusive de Louis-Marie BOUAKA, Directeur adjoint du BCNUDH

✎ **Propos recueillis par Joseph Tshimanga**

Echo de la MONUSCO : Dans le cadre du projet de lutte contre les violences sexuelles, avec un financement de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI), le Bureau conjoint des Nations Unies pour les Droits de l'Homme (BCNUDH) a décidé d'organiser des journées de formation des relais communautaires. Comment justifiez-vous cette campagne ?

Louis-Marie BOUAKA : Le Bureau conjoint des Nations Unies pour les Droits de l'Homme s'efforce, dans le cadre de lutte contre les violences sexuelles, d'appeler l'attention d'un plus grand nombre d'acteurs sociaux sur cette lutte, qui doit s'intensifier dans tout le pays. C'est dans ce sens qu'une série de formations est organisée simultanément dans six provinces, à savoir Bandundu, Bas-Congo, Katanga, Kinshasa, Kasai occidental et Kasai oriental. Les journées de formation, qui concernent les relais communautaires, ont pour objectif principal de sensibiliser des leaders locaux, des membres de la société civile et la population locale aux questions de lutte contre les violences sexuelles et de faciliter le contact avec les cliniques juridiques.

Comment sont composés ces relais, et quel est leur rôle principal ?

Les relais communautaires sont composés d'Organisations non gouvernementales, des notables, des chefs coutumiers, des

religieux, des journalistes, des professeurs; des médecins, qui ont une certaine notoriété dans leurs secteurs d'activités respectifs. Ils sont formés sur les notions de droits de l'Homme et les différentes formes de violences sexuelles, et sur la prise en charge des victimes. Il s'agit d'une formation interactive. Les représentants des cliniques juridiques doivent être



Le directeur adjoint du BCNUDH

présents durant toute la période de cette formation afin qu'ils soient mis en contact avec les couches des communautés confrontées aux violences sexuelles. Tous les relais communautaires formés seront à leur tour des interlocuteurs valables de la société civile auprès de laquelle ils feront le plaidoyer et la sensibilisation aux questions de violences sexuelles.

Pourquoi le Bureau a-t-il choisi six provinces sur onze que compte le pays ?

Ce projet de lutte contre les violences sexuelles ne date pas d'aujourd'hui. Nous l'avons géré depuis 2006-2007. Avec le financement de l'Agence suédoise de la coopération internationale, nous avons tenu à étendre ce projet dans d'autres provinces qui n'étaient pas couvertes par cette campagne. Ce qui a justifié le choix des six provinces concernées.

Quels sont les résultats attendus, après cette campagne ?

C'est plus des objectifs de sensibilisation des gens aux violences sexuelles, de l'information faible sur les moyens qui existent pour lutter contre les violences sexuelles que nous voulons atteindre.

La MONUSCO est accusée de moindre contribution à la lutte contre les violences sexuelles. Elle laisserait faire, alors qu'elle dispose des moyens de contraindre les auteurs des viols et autres formes de violence liée au genre surtout dans l'est du pays. Qu'en pensez-vous ?

Le territoire de la République Démocratique du Congo est très vaste. La MONUSCO ne peut pas être partout au même moment que sont commis les actes de violences sexuelles. C'est un cri de détresse que les gens lancent; ce sont des actes que nous dénonçons et qui nous préoccupent beaucoup, mais la Mission ne peut pas être partout au même moment.

Photo MONUSCO/Myriam Asmani

Qu'en pensent

Pierre KIBAKA
(*Activiste des droits de l'homme,
Kisangani, province Orientale*)

J'ai lu le mandat de la MONUSCO qui a été renouvelé pour une durée d'un an. Nous sommes contents que dans ce mandat, le Conseil de sécurité autorise



la MONUSCO d'accompagner la RDC dans le cadre du processus électoral en cours, car les élections en Afrique sont souvent source de conflit. Mais, dans ce mandat, je trouve quelques ratés. Bien que la résolution 1991 prenne en compte la protection des civils et de leurs biens, nous constatons avec regret que depuis toujours en RDC, la MONUSCO n'applique pas le chapitre 7 de la charte des Nations Unies, surtout en province orientale où nous continuons de déplorer des tueries dans les districts du Bas et Haut Uélé.

.....
Béatrice LOKAYA
(*Avocate et administratrice de l'Hôtel
Cité du Gouverneur, Mbandaka,
Province de l'Equateur*)

Je salue la Résolution 1991 du Conseil de sécurité qui prolonge le mandat de la Mission de l'Organisation des

Nations Unies pour la Stabilisation en RDC. J'estime que cette décision tombe à point nommé, car nous sommes en période électorale. Nous souhaitons que les Nations Unies, à travers la MONUSCO, accompagnent notre pays dans l'organisation des élections libres, transparentes et démocratiques. Nous avons aussi besoin du soutien de la MONUSCO pour sécuriser notre pays. Nous avons également besoin de l'accompagnement de la MONUSCO pour contribuer à la promotion et à la défense des droits de l'homme, pour lutter contre les violences sexuelles qui se multiplient dans le pays.



.....
Marcel KIBONGE
(*Comptable, Agence de voyage,
Kinshasa*)

A son arrivée en RDC, la MONUC (Ndhr : Mission de l'organisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo d'alors) avait pour mission, l'observation de la paix. Dix ans après son implantation, elle a pour le moment un mandat de stabilisation de la paix. Ce second mandat n'est pas appliqué, à mon avis, et pour cause. Fort de plus de 17 mille militaires, la MONUSCO ne

parvient pas à stabiliser l'est du pays où le plus gros de ses forces est concentré. Plusieurs poches de résistance de groupes armés étrangers, notamment les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), continuent de semer la désolation parmi les populations civiles congolaises. Malgré sa présence, la MONUSCO assiste passivement aux viols massifs des femmes.



.....
Caroline Trésor ASSIMBO
(*Juriste Kisangani, Province Orientale*)

Je pense que la Résolution 1991 a des attributions un peu plus prolongées sur la base des progrès réalisés par la Résolution 1925. Sur le plan sécuritaire, la résolution 1991 met l'accent sur les



groupes armés. Or, nous avons encore en RDC des anciens leaders de groupes armés dans les hautes sphères de l'Etat, bien qu'ils fassent l'objet

Mandat de la MONUSCO

les Congolais ?

de mandat d'arrêt international. Qu'a fait la MONUSCO dans ce sens et que fera-t-elle avant juin 2012 (Ndlr: date de la fin de son mandat actuel)?

.....

Gislaine ITAMA (Habitante de Kisangani, Province Orientale)

J'exprime toute ma gratitude à la MONUSCO qui continue d'agir positivement dans notre pays, surtout actuellement dans le cadre des élections et au regard de son nouveau mandat défini par la Résolution 1991. Mais, doit-on aller aux élections sans sécuriser l'ensemble du pays? Chez nous, dans la province Orientale par exemple, la LRA continue de tuer chaque jour dans les districts du Bas et Haut Uele, ce qui entraîne le déplacement forcé des populations. La MONUSCO doit déployer plus d'efforts pour aider les FARDC à en finir avec la problématique LRA avant les élections.

.....

Janvier TSHOVO (Secrétaire exécutif fédéral du MLC, Province du Katanga)

Pour nous, le renouvellement du mandat de la MONUSCO est une bonne

chose parce qu'avec la MONUSCO le Congo pourrait, dans un proche avenir, se stabiliser sur les plans politique et militaire. Comme on le sait, les Forces



armées de la République Démocratique du Congo sont une émanation de factions rebelles qu'il faut unifier. Des efforts ont été, certes, déployés dans ce domaine pendant la Transition 1+4 mais, l'insécurité, surtout dans l'est du pays, demeure toujours préoccupante. Tout aussi important est son soutien logistique à l'organisation des élections. Nous aurions également souhaité que le Conseil de Sécurité donne à la MONUSCO le pouvoir de certifier les élections, ce qui n'est malheureusement pas possible.

.....

M. Jose MOZEBO, (Animateur communautaire, Mbandaka, province de l'Equateur)

Ma réponse est de deux paramètres : d'abord sur le plan sécurité, nous pouvons dire que le mandat est positif et sur le plan développement, la



Monusco n'a pas financé beaucoup de projets de développement.

.....

Félicia Mbombo TSHIMANGA (Femme au foyer, Kinshasa)

Le Conseil de Sécurité donne mandat à la MONUSCO de sécuriser le processus électoral. Nous attendons de la MONUSCO une participation active à la sécurité des kits électoraux, des



infrastructures et du personnel de la Commission électorale nationale indépendante, des électeurs et des candidats. Cette protection ne doit pas être apportée seulement pendant ou après les élections. Elle doit commencer dès aujourd'hui. Pendant une campagne électorale qui a déjà commencé avant de libertés sont restreints dans certaines provinces du pays. Le climat politique préélectoral n'est pas du tout bon au Katanga, par exemple, où des autorités politico-administratives menacent les partis de l'opposition ainsi que leurs combattants.

L'appui de la MONUSCO au processus électoral, dans la Résolution 1991 (2011)



Photo MONUSCO/Umyram Asmani

Des membres de partis politiques participant à un forum pour les élections apaisées, organisé par la CENI, à Kinshasa, le 25/07/2011

La Résolution 1925 (2010) du 28 mai 2010 comportait une très brève référence aux élections en rapport avec le mandat de la MONUSCO. Dans la perspective des prochaines élections prévues pour se tenir en 2011, 2012 et 2013 en RDC, la Résolution 1991 (2011) définit de façon plus détaillée le mandat de la MONUSCO dans ce domaine. Comme il l'a fait en mai 2010 par sa Résolution 1925, le Conseil de Sécurité a décidé en juin 2011 par sa Résolution 1991 que *"la MONUSCO aidera à l'organisation et la tenue d'élections nationales, provinciales et locales, sous la forme d'un appui technique et logistique, à la demande expresse des autorités congolaises, et dans la mesure de ses capacités et de ses ressources"*. Cependant, la Résolution 1991

va plus loin en décrivant la manière dont la MONUSCO s'acquittera de cet aspect de son mandat. Cet appui se fera sous la forme suivante : faciliter les échanges élargis et réguliers avec la Commission électorale nationale indépendante (CENI), notamment par l'intermédiaire du Comité d'accompagnement pour les élections ; aider la CENI à promouvoir le dialogue entre les diverses forces vives congolaises ; constater et dénoncer les violations des droits de l'Homme dans le contexte des élections ; user des bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général pour la RDC, selon les besoins ; et fournir assistance et conseils aux autorités congolaises à l'occasion des préparatifs électoraux .

A la différence de la Résolution 1925

qui stipulait que la MONUSCO devait soutenir le processus électoral *"dans la limite de ses capacités et de ses ressources"*, la Résolution 1991, elle, n'impose pas une telle contrainte. En effet dans l'actuelle Résolution, le Conseil de Sécurité appelle la communauté internationale à *"demeurer constante dans le concours qu'elle apporte à l'organisation des élections"* en RDC.

Dans la Résolution 1991, le Conseil de Sécurité souligne la nécessité de promouvoir la participation des femmes au processus électoral. Et il est attendu de la MONUSCO qu'elle encourage et soutienne toute action entreprise à cette fin par le Gouvernement de la RDC, la CENI et d'autres acteurs, y compris les organisations de la société civile.